



# PROCÈS-VERBAL

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Réunion</b>	Vendredi 9 mars 2018 à 18h30, au siège de la Ligue à DIJON
<b>Présidence :</b>	<b>M. Daniel FONTENIAUD</b>
<b>Présents :</b>	Patricia BEAURENAUD - Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD - Daniel DURAND – Christian PERDU - Gérard POPILLE - Jacques QUANTIN - Alain RICHARD – Daniel ROLET - Michel SORNAY - Françoise VALLET - Thierry WANIART
<b>Excusés :</b>	Christophe CAILLIET - Philippe PRUDHON - André SCHNOEBELEN ( <i>représenté par Daniel ROLET</i> )
<b>Assistent à la séance :</b>	Sébastien IMBERT - Vincent SZMATULA

### 1 – INFORMATIONS

#### 1.1 – POINT RESSOURCES HUMAINES

Christian PERDU présente un point de situation quant aux Ressources Humaines de la Ligue.

Au niveau administratif, il reprecise les conditions du retour de Catherine BUCHWALTER depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier. Puis l'élú en charge des RH revient sur le départ de Quentin BENICOURT. Les membres du Bureau remercient Quentin pour la qualité de son travail et lui souhaitent bonne chance dans le cadre de ses futures fonctions.

Les échanges portent alors sur la nécessité de réorganiser les missions au niveau des Pôles Administratifs. Christian PERDU indique que les réflexions sont en cours et qu'une communication sera effectuée sur ce point dans les meilleurs délais.

#### 1.2 – CO LFA

Daniel FONTENIAUD revient sur la visioconférence qui a eu lieu le mercredi 7 mars dernier avec la LFA et en présence de représentants de la Ligue et de Districts. Les représentants de la LFA ont souligné la qualité du dossier présenté.

#### 1.3 – JOURNÉE FÉMININE A LYON (OLYMPIQUE LYONNAIS)

Daniel FONTENIAUD confirme la mise en place du projet de la Commission Régionale de Féminisation, avec la participation de 5 femmes par District le 1<sup>er</sup> avril prochain à cette manifestation. Le Président regrette cependant que le courrier adressé aux Districts ne soit pas parti depuis le secrétariat de la Ligue selon les procédures habituelles, et rappelle l'impérieuse nécessité de respecter les règles.

## 1.4 – FRANCE - ITALIE ESPOIRS (29 MAI 2018 A BESANÇON)

Alain RICHARD fait un point sur l'état d'avancement de l'organisation de ce match international. Le District DOUBS-TERRITOIRE-de-BELFORT sera associé en particulier sur le volet des animations à mettre en place en marge de cette rencontre avec la Ligue et la Ville de BESANÇON.

## 1.5 – RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DES ÉLUS DU 21 FÉVRIER 2018

Daniel FONTENIAUD effectue un retour sur le séminaire des Elus qui s'est tenu le 21 février dernier. Celui-ci a été très intéressant, constructif et les échanges seront pris en compte pour apporter des modifications, en particulier concernant les réunions du Conseil d'Administration.

Jacques QUANTIN fait une synthèse de ce séminaire autour d'un mot clé, la gouvernance. La gouvernance et la gestion de l'information, la gouvernance et les supports d'information, le fonctionnement du Conseil d'Administration, la gouvernance et l'éclatement des sites, la gouvernance et l'interactivité, la gouvernance et la relation Ligue –Districts, le fonctionnement des Pôles ont été au cœur des échanges de cette soirée de travail.

## 2 – ASSEMBLÉES FÉDÉRALES STRASBOURG

Daniel FONTENIAUD revient sur l'organisation du déplacement de la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales (FFF et LFA) à STRASBOURG, le 1<sup>er</sup> et le 2 juin prochains. Un repas de Ligue sera organisé le samedi midi après l'Assemblée Générale de la FFF.

## 3 – LES SUITES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES JEUNES

Sébastien IMBERT précise que le compte-rendu de la réunion du vendredi 2 mars dernier est en cours de rédaction. Le DTR dresse cependant les principales conclusions des échanges qui ont eu lieu.

Pour la saison 2018-2019, concernant le championnat régional U13, le Bureau valide à la majorité (11 votes « pour », 2 votes « contre ») la proposition du groupe de travail concernant la participation des équipes par District (au nombre de 3 minimum) complétée au prorata des équipes engagées.

Une information concernant les schémas des Championnats Jeunes sera communiquée aux clubs fin avril.

Concernant les Coupes, le groupe de travail propose :

- de limiter la participation aux équipes participant aux compétitions régionales,
- de ne pas organiser de Coupe Régionale U13.

Le groupe de travail, en liaison avec la Commission Sportive, étudiera la mise en place de Coupes Régionales Jeunes pour la saison 2018-19.

La validation se fera lors du Conseil d'Administration du 24 avril.

## 4 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

### 4.1 – AEF REGIONALE

Christian PERDU fait part de la demande de subvention de l'Amicale Régionale des Educateurs. Au vu des éléments et du budget fournis, le Bureau accorde à l'unanimité une subvention de 1.200 euros au titre de la saison 2017/2018.

#### 4.2 – LYCEE MARMIER (PONTARLIER)

Christian PERDU fait part de la demande de subvention du Lycée Xavier Marmier de PONTARLIER dont la section sportive football (*club support : CA PONTARLIER*) est championne de France UNSS de futsal. A ce titre, elle est qualifiée pour le championnat du Monde de futsal qui se déroulera du 13 au 21 mars 2018 à Rishon LeZion en ISRAËL et y représentera la FRANCE. Au vu des éléments et du budget fournis et considérant la procédure financière n°10 de la Ligue, le Bureau accorde à l'unanimité une subvention de 750 euros.

#### 4.3 – LYCEE FOURIER (AUXERRE)

Christian PERDU fait part de la demande de subvention du Lycée Joseph Fourier d'AUXERRE dont la section sportive football féminine s'est qualifiée pour le championnat de France Cadettes qui aura lieu à ROANNE, du 27 au 30 mars 2018. Au vu des éléments et du budget fournis et considérant la procédure financière n°10 de la Ligue, le Bureau accorde à l'unanimité une subvention de 300 euros.

### 5 – DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Daniel FONTENIAUD, sollicité par le DTR, propose de mettre en place une demi-journée de préparation aux tests d'entrée au DES (*Diplôme d'Etat Supérieur*) JEPS et de valider un tarif. Après débat, le Bureau acte à la majorité (*12 votes « pour », 1 abstention*), le principe de la mise en place de cette demi-journée. Le montant de 100 euros est par ailleurs validé à la majorité (*8 votes « pour », 3 abstentions, 1 vote « contre », 1 « non-participation » au vote*).

### 6 – CALENDRIERS RÉGIONAUX : SENIORS MASCULINS, FÉMININS ET JEUNES

Jacques QUANTIN présente les propositions de modification des calendriers Seniors Masculins (*Annexe 1*), Féminins (*Annexe 2*) et Jeunes (*Annexe 3*) tels qu'ils ont été élaborés par la Commission Sportive Régionale en date du 8 mars dernier. Ces modifications sont rendues nécessaires par les nombreux reports de matches et de journées. Après échanges, les calendriers sont validés à l'unanimité.

### 7 – MISE À DISPOSITION DES CTD DAP

Daniel FONTENIAUD souhaite revenir sur le processus de mise à disposition des personnels de Districts au profit de la Ligue.

Le Président indique qu'il existe deux dispositions : la première concerne la mise à disposition de personnels à l'IR2F dans un cadre juridique (*dans le cadre d'un organisme de formation*). A ce jour, et après de nombreuses relances, seuls deux Districts (*CÔTE D'OR et YONNE*) ont retourné leur convention signée.

Daniel FONTENIAUD indique que sans retour de la convention dans les meilleurs délais, aucun règlement sur la saison en cours ne pourra être effectué pour les Districts qui n'ont pas renvoyé leur convention. Aucune nouvelle relance ne sera effectuée.

Le second dispositif concerne la mise à disposition de personnel au niveau des actions techniques. Daniel FONTENIAUD indique que cette démarche simple s'inspire du système mis en place par la FFF qui donne toute satisfaction. Il souhaite rester sur ce dispositif.

Une réunion d'échanges sera prochainement mise en place entre la Ligue et les Districts.

## 8 – JOURNÉE DES BÉNÉVOLES 2018

Daniel FONTENIAUD indique que la Journée des Bénévoles de la LFA se déroulera le mardi 8 mai prochain à l'occasion de la Finale de la Coupe de FRANCE.

Il est précisé que le nombre de bénévoles concernés pour la Ligue est inchangé par rapport à la saison dernière, soit 45, mais que le format de cette journée évolue cette année.

Le Bureau valide à l'unanimité la reconduction de la répartition du nombre de bénévoles par structure ainsi que l'organisation mise en place l'an dernier.

Il est demandé à chaque District de communiquer les éléments concernant leurs bénévoles à l'attention de Yannick JOURDAN pour le lundi 3 avril prochain.

## 9 – MÉDAILLES FÉDÉRALES

Daniel FONTENIAUD rappelle le contingent des récompenses fédérales alloué à la Ligue :

4 médailles d'or (*3 pour les districts, 1 pour la ligue*)

5 médailles de vermeil (*4 pour les districts, 1 pour la ligue*)

10 médailles d'argent (*7 pour les districts, 3 pour la ligue*).

La Commission Régionale Citoyenneté et Bénévolat validera au préalable les éléments le 15 mars prochain par visioconférence.

Les propositions doivent être retournées à la FFF pour le 16 mars prochain.

## 10 – JOURNÉE NIKE

Daniel FONTENIAUD informe que NIKE a pris contact avec la Ligue en vue d'organiser une journée « *Equipements* » conjointement avec les Districts, afin de présenter les produits à commander dans le cadre de la dotation fédérale, ainsi que la procédure de commande et de livraison.

L'objectif de cette présentation est d'apporter toutes les informations utiles aux Présidents et personnes responsables des équipements de la Ligue et des Districts afin qu'ils puissent se positionner avant le 25 Mars sur leurs besoins pour la saison prochaine (*pour une livraison à partir d'Octobre 2018*).

Cette réunion doit être positionnée dans la semaine du 19 au 23 mars. Elle sera fixée après avoir demandé les disponibilités du représentant de Nike, une majorité se dégageant pour le mardi 20 mars avant le Conseil d'Administration. Un doodle sera envoyé dès lundi pour arrêter la date définitive.

Michel SORNAY présente les dossiers suivants en vue d'un avis pour Labellisation pour la FFF :

ASM BELFORT	(District Doubs-Territoire de Belfort)	Label Elite
CA PONTARLIER	(District Doubs-Territoire de Belfort)	Label Elite
JURA SUD	(District du Jura)	Label Elite
SAINT-VIT	(District Doubs-Territoire de Belfort)	Label Excellence
JSIF	(District de Côte d'Or)	Label Excellence

Le Bureau émet un avis favorable.

Les autres clubs de niveau national rencontrent quelques difficultés pour se mettre en conformité.

Par ailleurs, Michel SORNAY indique que dans le dispositif de labellisation, les clubs rencontrent de grosses difficultés par rapport aux exigences d'équipes féminines.

Aussi, dans l'attente d'un courrier fédéral sur le sujet, le Président de la Commission Régionale de Labellisation propose le texte suivant, qui peut permettre d'éviter à ce que des clubs se voient exclus du Label :

« LABEL JEUNES FFF - Complément d'informations sur les obligations

*La participation des équipes U6F-U9F et U10F-U13F, (équipes exclusivement féminines), à des plateaux féminins ou tournois organisés par les clubs, sur le territoire de la Ligue Bourgogne Franche Comté est acceptée dans les conditions suivantes :*

- *Le club organisateur du plateau ou tournoi féminin envoie, 15 jours avant le plateau ou tournoi, le règlement de la manifestation à son District qui est responsable de sa validation.*
- *Le club visiteur informe, 7 jours avant le plateau ou tournoi, son District de sa participation au plateau ou tournoi.*
- *Une feuille de match « Plateaux » est obligatoirement complétée et signée par les équipes en présence. Cette feuille de match est envoyée à chaque District représenté par les équipes engagées.*
- *Dans l'évaluation « Label Jeunes FFF », deux participations, maximum, à ces plateaux ou tournois de clubs seront prises en compte.*
- *La prise en compte des participations à des plateaux ou tournois de clubs, s'appliquera à la première demande du Label.*
- *Chaque District à la possibilité d'être présent sur les plateaux ou tournois, pour vérifier l'application des règlements et la complétude des feuilles de matchs.*
- *Les plateaux ou tournois doivent avoir lieu avant la date limite des évaluations, fixée par la commission régionale de labellisation (pour la saison 2017-2018, la date limite est fixée au 3 Mai 2018).*

**Le Président,**

**Daniel FONTENIAUD**

**Le Secrétaire Général,**

**Jean-Marie COPPI**